

## Fiche signalétique du projet

# Construction de la Cité Administrative

<p>Dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) de 2016 à 2021, le ministère du cadre de vie et du développement durable a initié la construction d'une cité administrative qui vise à mettre un terme définitif aux baux pour loger les services de l'Etat. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la construction de bâtiments administratifs regroupant les services publics afin d'optimiser leur fonctionnement, développer le patrimoine bâti de l'Etat et réaliser des économies d'échelle.</p>			
<i>Date de démarrage</i>	2021	<i>Date probable de fin</i>	2023
<i>Durée du projet</i>	24 mois	<i>Etat du projet</i>	En appel d'offres
<b>Présentation</b>			
<i>Objectif stratégique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'offre d'espace et la commodité de travail</li> <li>• Réduire les baux administratifs</li> <li>• Améliorer la fonctionnalité des services de l'Etat et permettre aux usagers de gagner en célérité dans le traitement de leurs dossiers</li> </ul>		
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les baux administratifs sont réduits</li> <li>• Un cadre adéquat est offert aux agents de l'administration public</li> <li>• Des bâtiments administratifs y compris les infrastructures connexes sont construits</li> </ul>		
<i>Zone(s) d'intervention</i>	Ahossoubéta, commune d'Abomey-Calavi, département de l'Atlantique		
<b>Caractéristiques spécifiques</b>			
<i>Activités ou composantes du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes technico-économiques (Esquisses, APS, APD, EIES, etc.)</li> <li>• Libération des sites</li> <li>• Viabilisation du site</li> <li>• Construction des bâtiments</li> </ul>		
<i>Livrables du projet</i>	Construction de 16 bâtiments administratifs de types R+3 (bâtiments de bureaux et locaux techniques) assortis de parkings, d'un restaurant, des salles de conférences, d'un centre médical, d'ouvrages divers sur le site (bassin, passerelle, clôture, ...), d'équipements modernes de communication		
<i>Modèle économique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etat mobilise les ressources nécessaires pour la construction (dettes et PPP) de la cité et rétrocède le patrimoine ainsi que la dette à la SIMAU</li> <li>• La SIMAU facture les loyers mensuels à l'Etat et encaisse les produits qu'elle utilise pour le remboursement de la dette</li> <li>• A la fin de la période du projet, le patrimoine revient à l'Etat</li> </ul>		
<i>Impacts attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois</li> <li>• Redynamisation de l'économie locale</li> <li>• Efficacité dans le fonctionnement des services de l'Etat</li> </ul>		
<b>Coût du projet</b>			
<i>Coût total (ou estimé)</i>	69,8 milliards F CFA		
<i>Financement détaillé</i>	Etat Béninois / SIMAU		
<b>Acteurs du projet</b>			
<i>Maître d'ouvrage (MO)</i>	Ministère du Cadre de Vie et du Développement durable (MCVDD)		
<i>Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)</i>	Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SIMAU)		
<i>Maître d'œuvre (MOE)</i>	Cabinet Koffi & Diabaté Architectes		
<i>Bureau de Contrôle Technique</i>	SOCOTEC AFRICA		
<i>Entreprises</i>	SHANXI CONSTRUCTION AERAMR CONSEIL		
<i>Autres intervenants</i>	AERAMR Conseil		